RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03513
Numéro SIREN : 803 784 339
Nom ou dénomination : ABALONE TT RUNGIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2018 sous le numéro de dépôt 19988

Greffe du tribunal de commerce de Creteil : dépôt N°19988 en date du 05/11/2018

11B03513

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 05 NOV. 2018
SOUS LE N° 19988

ABALONE TT RUNGIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 14, Rue du Séminaire – Bât G6b
94516 RUNGIS CEDEX
803 784 339 RCS CRETEIL

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 640.00	6 640.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 912.65	10 199.46	5 713.19	8 058.94	-2 345.75	-29.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 030.00		3 030.00	5 985.00	-2 955.00	-49.37
	Autres immobilisations financières	4 286.00		4 286.00	4 196.00	90.00	2.14
	Total II	29 868.65	16 839.46	13 029.19	18 239.94	-5 210.75	-28.57
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 126 204.59		1 126 204.59	1 297 330.31	-171 125.72	-13.19
	Autres créances	1 119 927.84		1 119 927.84	1 038 454.21	81 473.63	7.85
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				4.98	-4.98	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	19 930.23		19 930.23	4 167.12	15 763.11	378.27
	Total III	2 266 062.66		2 266 062.66	2 339 956.62	-73 893.96	-3.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 295 931.31	16 839.46	2 279 091.85	2 358 196.56	-79 104.71	-3.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 316.00
(3) Dont à plus d'un an 14 088.00

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000.00	12 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	454 195.19	437 840.62	16 354.57	3.74
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	409 109.27	566 314.57	-157 205.30	-27.76
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	995 304.46	1 136 155.19	-140 850.73	-12.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	20 175.34	10 909.04	9 266.30	84.94
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 537.64	165 649.69	-1 112.05	-0.67
	Dettes fiscales et sociales	1 081 094.32	1 035 176.49	45 917.83	4.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	17 980.09	10 306.15	7 673.94	74.46
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 283 787.39	1 222 041.37	61 746.02	5.05
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 279 091.85	2 358 196.56	-79 104.71	-3.35
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 283 787.39	1 222 041.37		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 362 354.82		5 362 354.82	5 813 771.79	-451 416.97	-7.76
Chiffre d'affaires NET	5 362 354.82		5 362 354.82	5 813 771.79	-451 416.97	-7.76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 420.87	13 796.68	23 624.19	171.23
Autres produits			3 740.50	3 483.17	257.33	7.39
Total des Produits d'exploitation (I)			5 403 516.19	5 831 051.64	-427 535.45	-7.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			401 109.36	382 555.20	18 554.16	4.85
Impôts, taxes et versements assimilés			118 757.36	130 952.50	-12 195.14	-9.31
Salaires et traitements			3 437 793.74	3 655 163.64	-217 369.90	-5.95
Charges sociales			766 466.34	882 024.02	-115 557.68	-13.10
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 898.69	3 254.94	-356.25	-10.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				8 354.50	-8 354.50	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			11 722.82	7 873.73	3 849.09	48.89
Total des Charges d'exploitation (II)			4 738 748.31	5 070 178.53	-331 430.22	-6.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			664 767.88	760 873.11	-96 105.23	-12.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 349.39	1 199.95	149.44	12.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 349.39	1 199.95	149.44	12.45
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 943.10	328.49	1 614.61	491.52
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 943.10	328.49	1 614.61	491.52
2. Résultat financier (V-VI)	-593.71	871.46	-1 465.17	-168.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	664 174.17	761 744.57	-97 570.40	-12.81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67.90	23 400.00	-23 332.10	-99.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	67.90	23 400.00	-23 332.10	-99.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-67.90	-23 400.00	23 332.10	99.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	106 343.00		106 343.00	
Impôts sur les bénéfices (X)	148 654.00	172 030.00	-23 376.00	-13.59
Total des produits (I+III+V+VII)	5 404 865.58	5 832 251.59	-427 386.01	-7.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 995 756.31	5 265 937.02	-270 180.71	-5.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	409 109.27	566 314.57	-157 205.30	-27.76

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT RUNGIS
BATIMENT G6B
14 RUE DU SEMINAIRE
94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM

ZA DE LA CROIX CARREE
50180 AGNEAUX
02 33 57 53 89

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 279 091.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 362 354.82 Euros et dégageant un bénéfice de 409 109.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 218 425 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son developpement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 640		
Installations générales agencements aménagements divers	6 828		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 531		553
TOTAL	15 360		553
Prêts, autres immobilisations financières	10 181		
TOTAL	10 181		
TOTAL GENERAL	32 181		553

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 640	6 640
Installations générales agencements aménagements divers			6 828	6 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 084	9 084
TOTAL			15 913	15 913
Prêts, autres immobilisations financières		2 865	7 316	7 316
TOTAL		2 865	7 316	7 316
TOTAL GENERAL		2 865	29 869	29 869

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 640			6 640
Installations générales agencements aménagements divers	2 993	1 315		4 308
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 308	1 584		5 892
TOTAL	7 301	2 899		10 199
TOTAL GENERAL	13 941	2 899		16 839

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 315				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 584				
TOTAL	2 899				
TOTAL GENERAL	2 899				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 355		8 355		
TOTAL	8 355		8 355		
TOTAL GENERAL	8 355		8 355		
Dont dotations et reprises d'exploitation			8 355		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 030	3 030	
Autres immobilisations financières	4 286	4 286	
Autres créances clients	1 126 205	1 126 205	
Impôts sur les bénéfices	101 304	87 216	14 088
Taxe sur la valeur ajoutée	29 378	29 378	
Groupe et associés	974 827	974 827	
Débiteurs divers	14 419	14 419	
Charges constatées d'avance	19 930	19 930	
TOTAL	2 273 379	2 259 291	14 088
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 955		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20 175	20 175		
Fournisseurs et comptes rattachés	164 538	164 538		
Personnel et comptes rattachés	442 453	442 453		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	272 492	272 492		
Taxe sur la valeur ajoutée	271 735	271 735		
Autres impôts taxes et assimilés	94 415	94 415		
Autres dettes	17 980	17 980		
TOTAL	1 283 787	1 283 787		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 419
Total	14 419

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	307
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 269
Dettes fiscales et sociales	393 564
Autres dettes	17 980
Total	501 119

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 930
Total	19 930

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 724
Total (1)	2 724

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	465 102
Total	465 102

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	129
Engagement total		129

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT RUNGIS S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT RUNGIS S.A.S.

14 rue du Séminaire - Bâtiment G6B
94516 RUNGIS Cedex

Ce rapport contient 15 pages

Référence : YB-12-17-31

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT RUNGIS S.A.S.

Siège social : 14 rue du Séminaire - Bâtiment G6B
94516 RUNGIS Cedex
Capital social : €.120 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Rungis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Rungis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT Rungis S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Lô, le 11 juin 2018

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise BATIMENT G6B 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 80378433900019 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 640	AG 6 640		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	15 913	AU 10 199	5 713	8 059
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	3 030	BG	3 030	5 985
	Autres immobilisations financières*	BH	4 286	BI	4 286	4 196
	TOTAL (II)	BJ	29 869	BK 16 839	13 029	18 240
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 126 205	BY	1 126 205	1 297 330
	Autres créances (3)	BZ	1 119 928	CA	1 119 928	1 038 454
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		5
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	19 930	CI	19 930	4 167
	TOTAL (III)	CJ	2 266 063	CK	2 266 063	2 339 957
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 295 931	IA 16 839	2 279 092	2 358 197

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 316 | (3) Part à plus d'un an : CR 14 088

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.000.....)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	454 195	437 841
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	409 109	566 315
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	995 304	1 136 155
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 175	10 909
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	164 538	165 650
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 081 094	1 035 176
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 980	10 306
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 283 787	1 222 041
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 279 092	2 358 197

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 283 787	1 222 041
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	19 869	10 545

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	5 362 355	FH		FI	5 362 355	5 813 772
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 362 355	FK		FL	5 362 355	5 813 772
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	37 421	13 797
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 741	3 483
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 403 516	5 831 052
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	401 109	382 555
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	118 757	130 953
	Salaires et traitements*					FY	3 437 794	3 655 164
	Charges sociales (10)					FZ	766 466	882 024
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 899	3 255
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		8 355
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 723	7 874
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 738 748	5 070 179
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	664 768	760 873
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 349	1 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 349	1 200
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 943	328
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 943	328
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(594)	871
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	664 174	761 745

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	68	23 400
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68	23 400
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(68)	(23 400)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	106 343	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	148 654	172 030
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 404 866	5 832 252
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 995 756	5 265 937
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	409 109	566 315
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	29 066	13 112
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES	68	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CECOM

SAS ABALONE TT RUNGIS
BATIMENT G6B
14 RUE DU SEMINAIRE
94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM

ZA DE LA CROIX CARREE
50180 AGNEAUX
02 33 57 53 89

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 279 091.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 362 354.82 Euros et dégageant un bénéfice de 409 109.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 218 425 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son developpement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 640		
Installations générales agencements aménagements divers	6 828		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 531		553
TOTAL	15 360		553
Prêts, autres immobilisations financières	10 181		
TOTAL	10 181		
TOTAL GENERAL	32 181		553

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 640	6 640
Installations générales agencements aménagements divers			6 828	6 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 084	9 084
TOTAL			15 913	15 913
Prêts, autres immobilisations financières		2 865	7 316	7 316
TOTAL		2 865	7 316	7 316
TOTAL GENERAL		2 865	29 869	29 869

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 640			6 640
Installations générales agencements aménagements divers	2 993	1 315		4 308
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 308	1 584		5 892
TOTAL	7 301	2 899		10 199
TOTAL GENERAL	13 941	2 899		16 839

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 315				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 584				
TOTAL	2 899				
TOTAL GENERAL	2 899				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 355		8 355		
TOTAL	8 355		8 355		
TOTAL GENERAL	8 355		8 355		
Dont dotations et reprises d'exploitation			8 355		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 030	3 030	
Autres immobilisations financières	4 286	4 286	
Autres créances clients	1 126 205	1 126 205	
Impôts sur les bénéfices	101 304	87 216	14 088
Taxe sur la valeur ajoutée	29 378	29 378	
Groupe et associés	974 827	974 827	
Débiteurs divers	14 419	14 419	
Charges constatées d'avance	19 930	19 930	
TOTAL	2 273 379	2 259 291	14 088
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 955		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20 175	20 175		
Fournisseurs et comptes rattachés	164 538	164 538		
Personnel et comptes rattachés	442 453	442 453		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	272 492	272 492		
Taxe sur la valeur ajoutée	271 735	271 735		
Autres impôts taxes et assimilés	94 415	94 415		
Autres dettes	17 980	17 980		
TOTAL	1 283 787	1 283 787		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 419
Total	14 419

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	307
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 269
Dettes fiscales et sociales	393 564
Autres dettes	17 980
Total	501 119

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 930
Total	19 930

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 724
Total (1)	2 724

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	465 102
Total	465 102

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	129
Engagement total		129

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT RUNGIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 14, Rue du Séminaire – Bât G6b
94516 RUNGIS CEDEX
803 784 339 RCS CRETEIL

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE 15 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION
L'Associée unique décide d'affecter résultat bénéficiaire de 409 109,27 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		409 109,27 €
Autres réserves		454 195,19 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	313 344,46 €	
Autres		
A titre de dividendes	549 960,00 €	
TOTAL	**863 304,46 €**	**863 304,46 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 45,83 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juin 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes intervenues depuis la constitution de la Société.

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31.12.2016	549 960,00 €	x	
31.12.2015	NEANT	x	

Pour copie conforme
LE PRESIDENT